

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: EFFICACITE-PAPIERS ANTIMITES

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0126

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013465-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

EFFICACITE-PAPIERS ANTIMITES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SmarTec Solutions Sarl
	Adresse	13 Chemin des Treasans 1295 Mies Suisse
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0126 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013465-0002	
Date de l'autorisation	03/01/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	21/08/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Schmid Druck & Medien GmbH & Co KG
Adresse du fabricant	Gewerbepark 5 86687 Kaisheim Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Gewerbepark 5 86687 Kaisheim Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1404 - Transfluthrine
Nom du fabricant	Bayer CropScience AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Str. 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot # 306/3, II Phase, GIDC, Vapi 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	100
Carbonate de propylène	4-Methyl-1,3-dioxolan-2-one	Substance non active	108-32-7	203-572-1	0

2.2. Type de formulation

Produit diffuseur de vapeur / Papier vaporisant / Autres
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p>

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.../ en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Non-Professionnel – Méta RCP 1

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Anthrenus flavipes
Nom commun: Anthrènes
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Tineola bisselliella
Nom commun: Mites des vêtements
Stade de développement: Oeufs

Nom scientifique: Tineola bisselliella
Nom commun: Mites des vêtements
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Tineola bisselliella
Nom commun: Mites des vêtements
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos

Description détaillée:

Système fermé : suivant le produit utilisé et l'espèce à contrôler, placer le produit dans les placards, les armoires ou les tiroirs.

	<p>Pour les tiroirs, couper la bande en 10 rectangles égaux et en placer 2 dans chaque tiroir.</p> <p>Pour les armoires, placer la housse en forme de « U » sur un cintre.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 25 mg de transfluthrine pour 0,5 m³ Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer le produit lorsque nécessaire 2 fois par an maximum.</p> <p>Efficace jusqu'à 6 mois après ouverture.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bande de cellulose :</p> <p>2 bandes de cellulose contenant chacune 50 mg de transfluthrine par carton (11,6 x 9,0 x 12,5 cm / 14,2 x 2,0 x 9,0 cm / 1,0 x 20 x 9,8 cm).</p> <p>Produit sous forme de « U » :</p> <p>2 produits imprégnés chacun de 25 mg de transfluthrine par carton.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions spécifiques du Méta-RCP 1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions spécifiques du Méta-RCP 1

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions spécifiques du Méta-RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions spécifiques du Méta-RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions spécifiques du Méta-RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Maintenir la zone à traiter fermée afin de maintenir une concentration suffisamment élevée pour que les vapeurs de la substance active soient efficaces.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).
- Tenir hors de portée des enfants.
- Utiliser le produit dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie en particulier les chats.
- Se laver les mains après manipulation du produit.
- Le produit doit être appliqué deux fois par an au maximum.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Effets indésirables directs ou indirects possibles : irritation des yeux et de la peau.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes.
- En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et appeler le 15 ou le 112, ou contacter le centre antipoison. NE PAS faire boire ni vomir.
- Ce produit contient de la transfluthrine. Les pyréthrinoides peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit sec, frais, ventilé et dans l'emballage d'origine.
- Durée de vie : 3 ans.

6. Autres informations

-
